

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à 18 h, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, Mme Christine POIRIER, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, Mme Caroline DEMAISON (arrivée 18h07), M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Laëtitia BERMELL (arrivée 18h07), M. Fabien AMATHIEU, Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOUE, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents non représentés : M. Laurent BERGER, Mme Eliane PLOUZEAU

Absents représentés : M. Guillaume LELANDAIS donne pouvoir à M. Jacques BRAULT
Mme Marie PILLEBOUE donne pouvoir à M. Alain SCHNEL
M Gwendal MOULIN donne pouvoir à Mme Julie BROSSE

Secrétaire de séance : Mme Christine POIRIER

Date d'envoi de la convocation

09 décembre 2020

Elus en exercice : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 3

Votants : 21

ORDRE DU JOUR :

Désignation du Secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 novembre 2020

Compte rendu de commissions

Décisions du Maire

5. Administration Générale

5.1- Modification des commissions municipales

8. Finances/Marchés publics

8.1 - Approbation du projet Bibliothèque et de son plan de financement

Questions diverses

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Christine POIRIER est désignée secrétaire de séance

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU DE COMMISSIONS

- Compte rendu de la Commission Environnement et Cadre de Vie du 10 novembre 2020
- Compte rendu de la Commission Urbanisme du 18 novembre 2020

DÉCISIONS DU MAIRE

Donner acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire

N°	Date	Objet de la décision	Coût en €
D2020-20	18/11/2020	Contrat d'entretien du matériel chaud et froid des écoles	1 246.00 €

D2020-21	24/11/2020	Contrat de location et maintenance des photocopieurs avec la société BMS	Location 3 copieurs : 261 € HT sur 63 mois Coût copie : Noir/Blanc : 0.0042 € Couleurs : 0.042 €
D2020-22	24/11/2020	Contrat d'entretien et nettoyage des locaux avec la SARL Rousseau Services	Identique Option 80.64 € consommables COVID
D2020-23	01/12/2020	DIA n°90 à 92	Pas de préemption
D2020-24	04/12/2020	Annulation décision D2020-21 et contrat de location et maintenance des photocopieurs avec la Société BMS	Location 4 copieurs : 261 € HT sur 63 mois Coût copie : Noir/Blanc : 0.0035 € Couleurs : 0.035 €

5- ADMINISTRATION GENERALE (Rapporteur Alain SCHNEL)

5.1 - Modification des commissions municipales

Vu la délibération du 20 novembre 2020 DL-2020-11-202-5.1, nommant Madame Julie BROUSSE comme 3^{ème} adjoint au maire en charge de la communication et de la démocratie municipale, suite à la démission de Mme PEGARD,

Considérant qu'il est nécessaire de revoir les titulaires des commissions :

- Prospective et développement
- Démocratie municipale

Le Maire propose le changement suivant :

Julie BROUSSE, 3^e Adjointe « Communication et Démocratie municipale »

- Commission Démocratie municipale

Jacques BRAULT, 2^{ème} adjoint « Finances et Patrimoine communal »

- Commission Finances
- Commission Patrimoine communal
- Commission Projets, prospective

Après en avoir délibéré par 21 voix pour, le conseil municipal :

- désigne Madame Julie BROUSSE en qualité de titulaire de la commission Démocratie municipale,
- désigne Monsieur Jacques BRAULT en qualité de titulaire de la commission projets, prospective en plus des commissions finances et patrimoine communal,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous document s'y référant.

8 - FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE (Rapporteur Jacques BRAULT)

8.1 - Approbation du projet bibliothèque et de son plan de financement

Vu la délibération DL2020-09-07-13-1 du 07 septembre 2020 approuvant l'acquisition d'un bien immobilier 3 place de l'église cadastré AI 45 et AI 147,

Considérant que la consultation des membres de la Bibliothèque,

Considérant les aides possibles par le Département d'Indre et Loire, au titre du « F2D », de la « DLP » et par le SIEL au titre de la « Sobriété Energétique »,

Considérant que des travaux de réhabilitation sont nécessaires notamment en matière d'accessibilité, le maire présente le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES :

Objet	Montants HT	
Investissement		
- Achat du bâtiment	2115	190 000,00 €
- Travaux de rénovation	2315	110 000,00 €
- achat de matériel adapté aux bibliothèques	2184	3 000,00 €
Fonctionnement		
- Frais de notaire	6226	19 000,00 €
TOTAL		322 000,00 €

RECETTES :

Objet	Montants
Département 37	
- Fonds Départemental de Développement	100 000,00 €
- Direction de la Lecture Publique	1 500,00 €
SIEL	20 000,00 €
Autofinancement	200 500,00 €
TOTAL	322 000,00 €

Après en avoir délibéré par 17 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal décide :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel tel que présenté
- D'autoriser le Maire ou son Adjoint à déposer les dossiers de subvention,
- Veiller à ce que les crédits soient ouverts,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents se référant à ce projet de bibliothèque.

Questions diverses

-ooOoo-

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h05.

Saint Martin le Beau, le 18 décembre 2020
Vu pour être affiché,

Alain SCHNEL
Maire

